**Procuration générale dépôt de demande prime de marché**

Par la présente [nom du/de la mandataire] est autorisé(e) à déposer la demande de prime de marché à l’Office fédéral de l’énergie pour le compte de [nom du/de la mandant(e)]. La procuration comprend toutes les activités nécessaires à cet effet. La procuration autorise en particulier le/la mandataire à fournir tous les renseignements nécessaires à l’examen de la demande et d’éventuels autres documents nécessaires à l’examen de la demande à l’Office fédéral de l’énergie et à AFRY Schweiz AG (chargée de l’exécution). Le/la mandataire est ensuite autorisé(e) à confier à des tiers de fournir des informations à l’Office fédéral de l’énergie et à AFRY Schweiz AG pour son compte. Le/la mandataire désigne à cet effet dans le formulaire de demande la/les personnes de contact correspondante(s) pour chaque centrale.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| [Lieu, date] |  | [Le/la mandant(e)] |
| Lieu, date |  | Signature |